



Green Park III
298, allée du Lac
31670 Labège

Agence française des chemins de Compostelle

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Agence française des chemins de Compostelle

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 4 rue Clémence Isaure 31000 TOULOUSE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association Agence française des chemins de Compostelle,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Agence française des chemins de Compostelle relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Commissaire aux comptes

Mazars

Labège, le 15 mai 2023



Marie-Adélaïde

VERLINDE

Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	867	279	588	961	373	38.81
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	56 232	43 840	12 392	12 473	81	0.65
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts	30		30	30			
Autres							
Total I	57 129	44 119	13 010	13 464	454	3.37	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	3 967		3 967	1 684	2 283	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	16 138		16 138	8 150	7 989	98.02
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	308 290		308 290	441 575	133 285	30.18
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	215 176		215 176	354 392	139 216	39.28
Charges constatées d'avance (2)	12 841		12 841	21 847	9 006	41.22	
Total II	556 413		556 413	827 648	271 235	32.77	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	613 542	44 119	569 423	841 112	271 690	32.30	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	325 827		308 355		17 472	5.67
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	13 053		17 472		30 525	174.71
	Situation nette (sous total)	312 774		325 827		13 053	4.01
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	312 774		325 827		13 053	4.01
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	166 160		415 887		249 727	60.05
	Total II	166 160		415 887		249 727	60.05
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	47 564		58 190		10 626	18.26
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	42 848		41 132		1 717	4.17
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	76		76			
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance							
	Total IV	90 489		99 398		8 910	8.96
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	569 423		841 112		271 690	32.30

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

90 489 99 398

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	131 730		112 260		19 470	17.34
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	37 572		22 848		14 724	64.44
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	10 800		16 735		5 935	35.47
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	329 656		505 980		176 324	34.85
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	15 683		11 750		3 933	33.47
Utilisations des fonds dédiés	314 852		387 726		72 874	18.80
Autres produits	35		31		4	13.54
Total I	840 327		1 057 329		217 002	20.52
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	4 712		3 401		1 310	38.52
Variation de stock	2 283		863		1 420	164.54
Autres achats et charges externes	424 523		299 019		125 504	41.97
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	6 678		5 770		908	15.74
Salaires et traitements	261 795		235 904		25 891	10.98
Charges sociales	90 776		79 388		11 388	14.35
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	825		467		358	76.54
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	65 125		415 887		350 762	84.34
Autres charges	704		1 054		350	33.18
Total II	852 854		1 040 027		187 173	18.00
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	12 527		17 302		29 830	172.40

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation	79	170	91	53.56
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	79	170	91	53.56
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	79	170	91	53.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	12 448	17 472	29 921	171.24
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	232		232	
Sur opérations en capital	373		373	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	605		605	
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	605		605	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	840 406	1 057 499	217 094	20.53
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	853 459	1 040 027	186 568	17.94
5. EXCEDENT OU DEFICIT	13 053	17 472	30 525	174.71

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	30 000		30 000			
Bénévolat						
TOTAL	30 000		30 000			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	30 000		30 000			
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL	30 000		30 000			

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	15
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	15
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	16
Informations générales complémentaires	16
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	17
Etat des amortissements	17
Tableau de variation des fonds propres	18
Tableau de variation des fonds dédiés	19
Etat des provisions	20
Etat des échéances des créances et des dettes	20
Evaluation des immobilisations corporelles	20
Evaluation des amortissements	20
Produits à recevoir	20
Détail des produits à recevoir	21
Charges à payer	21
Détail des charges à payer	22
Charges et produits constatés d'avance	22
Détail des charges constatées d'avance	23
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	23
Honoraires des commissaires aux comptes	23
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	23

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 569 422.70 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 840 326.80 Euros et dégageant un déficit de 13 052.97- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Mention Ukraine

Le 24 février 2022, la Russie a lancé une opération militaire en Ukraine qui pourrait provoquer des difficultés au niveau mondial.

A ce jour, nous n'avons pas identifié de risque majeur, si ce n'est les difficultés rencontrées par l'ensemble des entreprises, à savoir principalement l'inflation des coûts et des ruptures d'approvisionnement.

Par ailleurs :

- Aucune sanction ne vise directement ou indirectement les produits et services exportés par l'entreprise vers ces pays ;
- Aucune sanction ne vise directement un partenaire de l'entreprise

Dans le cadre de l'élaboration des comptes annuels, nous n'anticipons pas de problématique financière particulière sur l'exercice 2022 pouvant avoir un impact significatif sur la continuité d'exploitation.

Mention COVID

La crise sanitaire liée au COVID-19 a été classifiée en pandémie mondiale le 11 mars 2020 par l'OMS. Les dispositions permises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et du régime de sortie de crise instauré par la suite pour lutter contre l'épidémie liée à la Covid-19 ont pris fin le 31 juillet 2022.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

* L'Association a pour objet de définir et mettre en oeuvre une coopération interrégionale et transnationale permanente pour la reconnaissance, la restauration, la mise en valeur et l'animation des anciens itinéraires de pèlerinages appelés Chemins vers Compostelle, et de tout domaine se rattachant à ce thème particulier. Elle agit dans le cadre du programme des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe et de l'action sur le Patrimoine Mondial de l'Unesco.

L'association s'efforcera de coordonner les programmes retenus sur le territoire de chacune des régions concernées par ses itinéraires. En outre, elle mettra en oeuvre, en relation avec le Conseil de l'Europe, les prolongements de cette coopération avec les régions des pays membre de l'Union Européenne manifestant leur intérêts pour les Chemins vers Compostelle reconnus comme Itinéraire Culturel Européen.

* Traitement Comptable des subventions :

Les subventions continuent à être comptabilisées selon la date les octroyant (arrêté)

* Mise à disposition des locaux :

L'association bénéficie de la mise à disposition d'un local situé 4 Rue Clémence Isaure à Toulouse moyennant une redevance annuelle symbolique de 20 Euros, par la ville de Toulouse. Cet avantage peut être évalué, compte tenu de la valeur locative du local, à l'équivalent d'une subvention valorisé à 30 000 Euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 240		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	27 415		
Installations générales agencements aménagements divers	3 049		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 382		744
Emballages récupérables et divers	11 184		
TOTAL	56 030		744
Prêts, autres immobilisations financières	30		
TOTAL	30		
TOTAL GENERAL	57 300		744

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		373	867	867
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			27 415	27 415
Installations générales agencements aménagements divers			3 049	3 049
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		542	14 584	14 584
Emballages récupérables et divers			11 184	11 184
TOTAL		542	56 232	56 232
Prêts, autres immobilisations financières			30	30
TOTAL			30	30
TOTAL GENERAL		915	57 129	57 129

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	279			279
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	27 415			27 415
Installations générales agencements aménagements divers	3 049			3 049
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 093	825	542	13 376
TOTAL	43 557	825	542	43 840
TOTAL GENERAL	43 836	825	542	44 119

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	825				
TOTAL	825				
TOTAL GENERAL	825				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	308 355		17 472		325 827
Excédent ou déficit de l'exercice	17 472	17 472-			13 053-
Situation nette	325 827		4 419	17 472	312 774
TOTAL I	325 827	17 472-	17 472		312 774

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation							
Euro Ruritage	415 887		314 851			101 035	
Impactour	23 163		23 163				
Etude des Publics	60 547		38 548			21 998	
Plan Gestion Sent. PM	70 293		70 293				
Plan Gest Nation	62 113		62 113				
Voie Arles	44 913		44 913				
Voie Puy	67 135		27 174			39 961	
Regard Croisé Japon	71 938		35 437			36 501	
Composteva	7 040		4 465			2 575	
	8 745	100 861	8 745			65 125	
Contributions financières d'autres organismes							
Nouveaux Fonds Dédiés -							
Suite Subvention d'explo							
Véloroute V56		32 261	21 988			11 273	
Valorisatio Vpp		40 600	11 549			29 051	
Ministère Culture Ieccc		20 000	3 199			16 801	
Atlas Zone Tampon		8 000				8 000	
TOTAL	415 887	100 861	351 587			166 160	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	30	30	
Autres créances clients	16 138	16 138	
Divers état et autres collectivités publiques	308 290	308 290	
Charges constatées d'avance	12 841	12 841	
TOTAL	337 299	337 299	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	47 564	47 564		
Personnel et comptes rattachés	15 865	15 865		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 870	20 870		
Autres impôts taxes et assimilés	6 113	6 113		
Autres dettes	76	76		
TOTAL	90 489	90 489		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Marques		Non amort.
Matériel de signalisation	Linéaire	5 à 8 ans
AAI Divers	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	6 ans
Oeuvres d'art		Non amort.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	1 295
Autres créances	308 290
Total	309 585

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	1 295
FONDS DEDIES A RECEVOIR	281 290
SUBVENTIONS A RECEVOIR	27 000
Total	309 585

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 426
Dettes fiscales et sociales	23 600
Total	33 026

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	9 426
DETTES PROV. CONGES PAYES	15 865
CHARGES SOC. CONGES PAYES	7 735
Total	33 026

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 841
Total	12 841

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	12 841		
Total	12 841		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	2
Total	7

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 588 euros, relatifs aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes telles que défini par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



Green Park III – 298 Allée du Lac
31670 Labège
France
Tél : +33 (0)5 62 73 44 00
Fax : +33 (0)5 62 73 44 11

AGENCE FRANÇAISE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE

Association Loi du 1^{er} juillet 1901

N° Préfecture : 3/19010 à Toulouse

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées

Exercice clos le 31 décembre 2022

AGENCE FRANÇAISE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE

Association Loi du 1er juillet 1901

N° Préfecture : 3/19010 à Toulouse

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'Agence française des chemins de Compostelle,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Labège, le 15 mai 2023

La Commissaire aux Comptes,

MAZARS



Marie-Adelaïde VERLINDE



Philippe CONTE
Frantz MIRAL

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	867	279	588	961	373	38.81
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	56 232	43 840	12 392	12 473	81	0.65
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts	30		30	30			
Autres							
Total I	57 129	44 119	13 010	13 464	454	3.37	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	3 967		3 967	1 684	2 283	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	16 138		16 138	8 150	7 989	98.02
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	308 290		308 290	441 575	133 285	30.18
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	215 176		215 176	354 392	139 216	39.28
Charges constatées d'avance (2)	12 841		12 841	21 847	9 006	41.22	
Total II	556 413		556 413	827 648	271 235	32.77	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	613 542	44 119	569 423	841 112	271 690	32.30	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	325 827		308 355		17 472	5.67
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	13 053		17 472		30 525	174.71
	Situation nette (sous total)	312 774		325 827		13 053	4.01
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	312 774		325 827		13 053	4.01
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	166 160		415 887		249 727	60.05
	Total II	166 160		415 887		249 727	60.05
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	47 564		58 190		10 626	18.26
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	42 848		41 132		1 717	4.17
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	76		76			
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance							
	Total IV	90 489		99 398		8 910	8.96
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	569 423		841 112		271 690	32.30

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

90 489 99 398

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	131 730		112 260		19 470	17.34
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	37 572		22 848		14 724	64.44
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	10 800		16 735		5 935	35.47
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	329 656		505 980		176 324	34.85
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	15 683		11 750		3 933	33.47
Utilisations des fonds dédiés	314 852		387 726		72 874	18.80
Autres produits	35		31		4	13.54
Total I	840 327		1 057 329		217 002	20.52
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	4 712		3 401		1 310	38.52
Variation de stock	2 283		863		1 420	164.54
Autres achats et charges externes	424 523		299 019		125 504	41.97
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	6 678		5 770		908	15.74
Salaires et traitements	261 795		235 904		25 891	10.98
Charges sociales	90 776		79 388		11 388	14.35
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	825		467		358	76.54
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	65 125		415 887		350 762	84.34
Autres charges	704		1 054		350	33.18
Total II	852 854		1 040 027		187 173	18.00
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	12 527		17 302		29 830	172.40

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation		79		170	91	53.56
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		79		170	91	53.56
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)		79		170	91	53.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		12 448		17 472	29 921	171.24
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		232			232	
Sur opérations en capital		373			373	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		605			605	
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		605			605	
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		840 406		1 057 499	217 094	20.53
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		853 459		1 040 027	186 568	17.94
5. EXCEDENT OU DEFICIT		13 053		17 472	30 525	174.71

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	30 000		30 000			
Bénévolat						
TOTAL	30 000		30 000			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	30 000		30 000			
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL	30 000		30 000			

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2022	12	Exercice N-1 31/12/2021	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
FONDS COMMERCIAL, DROIT AU BAIL	588.00		961.00		373.00	38.81
20500000 LOGICIELS	278.92		278.92			
20510000 MARQUES	588.00		961.00		373.00	38.81
28050000 AMORT. LOGICIELS	278.92		278.92			
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	12 391.99		12 473.28		81.29	0.65
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	27 414.91		27 414.91			
21810000 AGENGEM. AMENAG. DIVERS	3 048.98		3 048.98			
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	9 849.00		9 646.99		202.01	2.09
21840000 MOBILIER	4 735.33		4 735.33			
21870000 OEUVRES D'ART	11 184.15		11 184.15			
28154000 AMORT.MATERIEL OUTILLAGE	27 414.91		27 414.91			
28181000 AMORT.AAI DIVERS	3 048.98		3 048.98			
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	8 641.16		8 357.86		283.30	3.39
28184000 AMORT.MOBILIER	4 735.33		4 735.33			
PRETS	30.00		30.00			
27480000 AUTRES PRETS	30.00		30.00			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 009.99		13 464.28		454.29	3.37
STOCKS ET EN COURS	3 967.00		1 684.00		2 283.00	135.57
37200000 STOCKS	3 967.00		1 684.00		2 283.00	135.57
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	16 138.26		8 149.62		7 988.64	98.02
41100000 CLIENTS	14 843.20		5 509.42		9 333.78	169.41
41810000 CLIENTS FACT A ETABLIR	1 295.06		2 640.20		1 345.14	50.95
AUTRES	308 290.15		441 574.94		133 284.79	30.18
40100000 FOURNISSEURS			231.73		231.73	100.00
44110000 SUBVENTIONS	27 000.00		45 000.00		18 000.00	40.00
44870100 PROD.A RECEVOIR RURITAGE	10 498.00		30 750.00		20 252.00	65.86
44870200 PROD.A RECEVOIR IMPACTOUR	17 812.50		29 687.50		11 875.00	40.00
44870300 PROD.A RECEVOIR ET.DES PUBLICS	5 157.00		47 507.00		42 350.00	89.14
44870400 PROD.A RECEVOIR PG SENTIERS PM			72 515.96		72 515.96	100.00
44870600 PROD A RECEVOIR VOIE ARLES	86 816.00		84 299.00		2 517.00	2.99
44870700 PROD A RECEVOIR VOIE PUY	86 626.90		92 424.00		5 797.10	6.27
44870800 PROD A RECEV APPUI PL GEST NAT	33 039.75		33 039.75			
44870900 PROD A RECEV REGARD CROISE JAP	4 000.00		4 000.00			
44871000 PROD A RECEV. COMPOSTEVA	920.00		2 120.00		1 200.00	56.60
44871100 PROD A RECEV. VELOURUTE V56	25 800.00				25 800.00	
44871200 PROD A RECEV. VPP	10 620.00				10 620.00	
DISPONIBILITES	215 176.23		354 392.22		139 215.99	39.28
51200000 BANQUE POPULAIRE	170 080.00		178 299.88		8 219.88	4.61
51222000 BANQUE POPULAIRE LIVRET	40 297.25		170 218.29		129 921.04	76.33
51230000 BANQUE POPULAIRE N°2	4 533.32		5 857.42		1 324.10	22.61
53000000 CAISSE	265.66		16.63		249.03	NS
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 841.07		21 847.30		9 006.23	41.22
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	12 841.07		21 847.30		9 006.23	41.22
TOTAL ACTIF CIRCULANT	556 412.71		827 648.08		271 235.37	32.77

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	325 826.97	308 354.52	17 472.45	5.67
10210000 FONDS ASSOCIATIFS	325 826.97	308 354.52	17 472.45	5.67
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	13 052.97	17 472.45	30 525.42	174.71
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	312 774.00	325 826.97	13 052.97	4.01
TOTAL FONDS PROPRES	312 774.00	325 826.97	13 052.97	4.01
FONDS DEDIES	166 159.94	415 887.09	249 727.15	60.05
19400000 FONDS DEDIES S/SUB FONCT.	166 159.94	415 887.09	249 727.15	60.05
TOTAL FONDS DEDIES	166 159.94	415 887.09	249 727.15	60.05
TOTAL PROVISIONS				
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	47 564.27	58 190.37	10 626.10	18.26
40100000 FOURNISSEURS	38 138.61	47 728.28	9 589.67	20.09
40800000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	9 425.66	10 462.09	1 036.43	9.91
DETTES FISCALES ET SOCIALES	42 848.49	41 131.93	1 716.56	4.17
42820000 DETTES PROV. CONGES PAYES	15 865.40	12 410.35	3 455.05	27.84
43100000 URSSAF	9 099.69	7 845.51	1 254.18	15.99
43702000 CHORUM	869.85	822.72	47.13	5.73
43703000 KLESIA	2 712.09	2 451.67	260.42	10.62
43705000 MUTUELLE	453.60	151.20	302.40	200.00
43820000 CHARGES SOC. CONGES PAYES	7 734.86	6 350.04	1 384.82	21.81
43860000 SOCIAL CHARGES A PAYER		4 670.00	4 670.00	100.00
44700000 TAXE SUR LES SALAIRES	5 024.00	613.00	4 411.00	719.58
44710000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 089.00	1 095.00	6.00	0.55
44860000 ETAT CHARGES A PAYER		4 722.44	4 722.44	100.00
AUTRES DETTES	76.00	76.00		
46720000 DEPOT STATUETTES	76.00	76.00		
TOTAL DETTES	90 488.76	99 398.30	8 909.54	8.96
TOTAL GENERAL	569 422.70	841 112.36	271 689.66	32.30

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
COTISATIONS	131 730.00	112 260.00	19 470.00	17.34
75661001 COTISATION 1er COLL BFC	8 000.00	8 000.00		
75662000 COTISATION 2nd COLLEGE		30 050.00	30 050.00	100.00
75662001 COTISATION 2nd COLL AVEYRON	8 000.00	8 000.00		
75662002 COTISATION 2nd COLL ARIEGE	8 000.00	8 000.00		
75662003 COTISATION 2nd COLL LOT	8 000.00	8 000.00		
75662004 COTISATION 2nd COLL DORDOGNE	8 000.00		8 000.00	
75662005 COTISATION 2nd COLL TARN&GARON	5 000.00		5 000.00	
75663000 COTISATION 3ème COLLEGE	36 650.00	8 600.00	28 050.00	326.16
75663001 COTISATION 2è COLL H.GARONNE	5 000.00	5 000.00		
75663002 COTISATION 2è COLL HERAULT	5 000.00	5 000.00		
75663003 COTISATION 2è COLL GIRONDE	5 000.00	5 000.00		
75663004 COTISATION 2è COLL H.PYRENEES	5 000.00	5 000.00		
75663005 COTISATION 2è COLL CHAR.MARIT	5 000.00	5 000.00		
75663006 COTISATION 2è COLL AUDE	5 000.00	5 000.00		
75663007 COTISATION 2è COLL HTE LOIRE		5 000.00	5 000.00	100.00
75663008 COTISATION 2è COLL LOZERE	3 500.00	3 500.00		
75664000 COTISATION 4è COLLEGE	12 050.00	3 110.00	8 940.00	287.46
75665000 COTISATION 5è COLLEGE	4 530.00		4 530.00	
VENTES DE BIENS	37 572.15	22 848.20	14 723.95	64.44
70710109 VENTES LIVRES REG CROIS JAPON	142.00		142.00	
70711100 VENTES CREDENTIALS	37 360.15	22 816.20	14 543.95	63.74
70711300 VENTES T-SHIRT	10.00	32.00	22.00	68.75
70711400 VENTES AFFICHES	60.00		60.00	
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	10 799.57	16 734.75	5 935.18	35.47
70800000 PRODUITS ACTIVITES ANNEX.	1 799.57	2 587.06	787.49	30.44
70810000 PUBLICITE WEB HEBERGEUR	500.00	450.00	50.00	11.11
70811000 CHARTES D'ACCUEIL	3 600.00	3 050.00	550.00	18.03
70812000 REFACTURATION FRAIS	3 300.00	4 972.69	1 672.69	33.64
70830000 LOCATION EXPOSITION	1 600.00	5 675.00	4 075.00	71.81
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	329 656.00	505 980.00	176 324.00	34.85
74000100 1er COL SUBV OCCITANIE	90 000.00	90 000.00		
74000300 1er COL SUBV NVLE AQUIT.	40 000.00	40 000.00		
74000500 SUBV.DRAC	75 000.00	75 000.00		
74000702 SUBV. FDS EURO RURITAGE	4 877.00		4 877.00	
74001010 SUBV. ETUDE DES PUBLIC		24 657.00	24 657.00	100.00
74001040 SUBV. APPUI PLAN GESTION NAT		81 000.00	81 000.00	100.00
74001050 SUBV. VOIE ARLES	13 278.00	84 299.00	71 021.00	84.25
74001060 SUBV. VOIE DU PUY	15 594.00	92 424.00	76 830.00	83.13
74001070 SUBV.REGARDS COISES JAPON		8 000.00	8 000.00	100.00
74001080 SUBV.COMPOSTEVA	1 200.00	10 600.00	11 800.00	111.32
74001110 SUBV. VELOURTE V56	33 261.00		33 261.00	
74001120 SUBV. VPP	40 600.00		40 600.00	
74001130 SUBV. MINISTERE CULTURE ICCE	20 000.00		20 000.00	
74001140 SUBV. ATLAS ZONE TAMPON	8 000.00		8 000.00	
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS	15 682.52	11 749.71	3 932.81	33.47
79110000 TRANSF.CHARG.EXPLOIT	14 664.51	1 354.03	13 310.48	983.03
79110010 TRANSF.CHARG. FORMATION	700.00	2 476.00	1 776.00	71.73
79140000 TRANSFERTS CHARGES PERS.	318.01	7 919.68	7 601.67	95.98

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	314 851.85		387 726.00		72 874.15	18.80
78940101 REP SUB N UT EX ANT RURITAGE	23 163.00		48 653.00		25 490.00	52.39
78940102 REP SUB N UT EX ANT IMPACTOUR	38 548.18		88 637.00		50 088.82	56.51
78940103 REP SUB N UT EX ANT ET PUBLICS	70 293.35		77 659.00		7 365.65	9.48
78940104 REP SUB N UT EX ANT PG SENT PM	62 112.57		157 531.00		95 418.43	60.57
78940105 REP SUB N UT EX ANT ETUDE VPP			15 246.00		15 246.00	100.00
78940106 REP SUB N UT EX ANT AP PG NAT	44 913.38				44 913.38	
78940107 REP SUB N UT EX ANT VOIE ARLES	27 174.27				27 174.27	
78940108 REP SUB N UT EX ANT VOIE PUY	35 437.00				35 437.00	
78940109 REP SUB N UT EX ANT R CR JAPON	4 464.78				4 464.78	
78940110 REP SUB N UT EX ANT COMPOSTEVA	8 745.32				8 745.32	
AUTRES PRODUITS	34.71		30.57		4.14	13.54
75800000 PROD. DIVERS DE GESTION	34.71		30.57		4.14	13.54
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	840 326.80		1 057 329.23		217 002.43	20.52
ACHATS DE MARCHANDISES	4 711.50		3 401.30		1 310.20	38.52
60711000 ACHATS CREDENTIALS	4 711.50		3 401.30		1 310.20	38.52
VARIATION DE STOCK	2 283.00		863.00		1 420.00	164.54
60370000 STOCKS MARCHANDISES	2 283.00		863.00		1 420.00	164.54
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	424 522.85		299 019.19		125 503.66	41.97
60410109 ACHATS TRVX REG CROISES JAPON	3 157.63				3 157.63	
60610200 EDF - GDF	3 285.94		2 839.01		446.93	15.74
60630000 PETIT OUTILLAGE, EQUIPEM.	1 354.13		1 644.53		290.40	17.66
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	2 006.26		3 196.60		1 190.34	37.24
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	3 730.19		3 475.20		254.99	7.34
61320000 LOCATION IMMOBILIERES	20.00		20.00			
61350000 LOCATION MOBILIERES	4 755.53		5 098.18		342.65	6.72
61400000 CHARGES LOCATIVES	30.49		30.49			
61520000 ENT REP BIENS IMMOB	2 277.84		1 887.80		390.04	20.66
61550000 ENT REP BIEN MATERIEL			1 066.00		1 066.00	100.00
61560000 MAINTENANCE	3 506.51		2 060.92		1 445.59	70.14
61610000 PRIMES ASSURANCES	1 696.35		1 612.50		83.85	5.20
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	307.74		2 347.00		2 039.26	86.89
61850000 FRAIS FORMATIONS	750.00		2 140.00		1 390.00	64.95
62140107 PERSONNEL MISE A DISPO V.ARLES	13 827.48		7 305.23		6 522.25	89.28
62140108 PERSONNEL MISE A DISPO V.PUY	10 625.35		5 337.16		5 288.19	99.08
62260000 HONORAIRES	12 788.00		12 552.00		236.00	1.88
62260103 HONOR ETUDE PUBLICS	69 334.40		21 261.60		48 072.80	226.10
62260104 HONOR PG SENTIERS PM	69 260.00		94 560.00		25 300.00	26.76
62260105 HONOR ETUDE VPP			14 660.00		14 660.00	100.00
62260106 HONOR PG NATIONAL	50 640.00		33 760.00		16 880.00	50.00
62260108 HONOR VOIE PUY	4 000.00				4 000.00	
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENT.	80.93		78.25		2.68	3.42
62270106 FR ACTES PG NATIONAL			108.00		108.00	100.00
62310000 COMMUNICATION	24 042.05		30 357.80		6 315.75	20.80
62310102 COMMUNICAT IMPACTOUR	352.80				352.80	
62310103 COMMUNIC ETUDE PUBLICS	5 719.91		1 363.63		4 356.28	319.46
62310104 COMMUNICAT PG SENTIERS PM	1 020.00				1 020.00	
62310105 COMMUNICAT ETUDE VPP			1 296.40		1 296.40	100.00
62310106 COMMUNICAT PG NATIONAL	100.00		294.00		194.00	65.99
62310107 COMMUNICAT VOIE ARLES	8 551.36		659.40		7 891.96	NS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
62310108	COMMUNICAT VOIE PUY	13 687.46	1 197.12	12 490.34	NS	
62310109	COMMUNICAT REG CROIS JAPON	1 260.40	960.00	300.40	31.29	
62310110	COMMUNICAT COMPOSTEVA	990.00		990.00		
62310111	COMMUNICAT VELOURUTE V56	21 392.05		21 392.05		
62310112	COMMUNICAT VPP	8 364.61		8 364.61		
62310113	COMMUNICAT ICCE	2 273.50		2 273.50		
62310900	COMMUNICAT. SAISON CULTURELLE	5 822.40	7 237.20	1 414.80	19.55	
62311000	SITES INTERNET	11 314.00	4 020.00	7 294.00	181.44	
62311200	COMMUNICAT 30 ANS		1 450.00	1 450.00	100.00	
62330000	SALON	2 616.43		2 616.43		
62340000	CADEAUX CLIENTELE	78.80	493.25	414.45	84.02	
62341000	CADEAUX PRIX PM	765.00		765.00		
62510000	DEPLCMT PERSONNEL	14 837.61	7 963.64	6 873.97	86.32	
62510101	DPLCMT PERSONNEL RURITAGE	786.20		786.20		
62510102	DPLCMT PERSONNEL IMPACTOUR	1 870.74	1 302.15	568.59	43.67	
62510103	DPLCMT PERSONNEL ETUDE PUBLICS	1 538.20		1 538.20		
62510104	DPLCMT PERSONNEL PG SENTIER PM		1 380.36	1 380.36	100.00	
62510106	DPLCMT PERSONNEL PG NATIONAL	182.99	58.60	124.39	212.27	
62510107	DPLCMT PERSONNEL VOIE ARLES	30.90	113.05	82.15	72.67	
62510108	DPLCMT PERSONNEL VOIE PUY	447.38	167.76	279.62	166.68	
62510110	DPLCMT PERSONNEL COMPOSTEVA	2 178.93	1 854.68	324.25	17.48	
62510111	DPLCMT PERSONNEL VELOURUTE V56	1 759.00		1 759.00		
62510112	DPLCMT PERSONNEL VPP	25.20		25.20		
62510113	DPLCMT PERSONNEL ICCE	192.02		192.02		
62520000	DPLCMT INTERV EXT	3 557.22	2 980.60	576.62	19.35	
62520102	DPLCMT INTERV EXT IMPACTOUR		695.27	695.27	100.00	
62520112	DPLCMT INTERV EXT VPP	195.00		195.00		
62520113	DPCLMT INTERV EXT ICCE	699.09		699.09		
62570000	RECEPTIONS	903.71	1 741.03	837.32	48.09	
62570010	RENCONTRES ANNUELLES	7 206.44		7 206.44		
62570102	RECEPTIONS IMPACTOUR	4 837.03		4 837.03		
62570103	RECEPTIONS ETUDE PUBLICS	685.33		685.33		
62570104	RECEPTIONS PG SENTIERS PM	655.47		655.47		
62570106	RECEPTIONS PG NATIONAL	134.30	145.30	11.00	7.57	
62570107	RECEPTIONS VOIE ARLES		17.36	17.36	100.00	
62570110	RECEPTIONS COMPOSTEVA	700.22		700.22		
62601000	AFFRANCHISSEMENTS	7 360.76	6 455.48	905.28	14.02	
62601103	AFFRANCH ETUDE PUBLICS		572.40	572.40	100.00	
62601111	AFFRANCH VELOURUTE V56	415.74		415.74		
62601112	AFFRANCH VPP	29.00		29.00		
62602000	TELEPHONE	2 088.71	1 873.53	215.18	11.49	
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASS	418.12	436.71	18.59	4.26	
62820000	CONCOURS DIVERS COTISATIO	5 002.00	4 892.00	110.00	2.25	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		6 678.06	5 769.72	908.34	15.74	
63110000	TAXES SUR LES SALAIRES	5 024.00	613.00	4 411.00	719.58	
63330000	PARTICIPAT. EMPLOYEUR FPC	1 654.06	5 156.72	3 502.66	67.92	
SALAIRES ET TRAITEMENTS		261 794.52	235 903.66	25 890.86	10.98	
64110000	SALAIRES APPOINTEMENTS	249 745.15	219 965.30	29 779.85	13.54	
64120000	CONGES PAYES	3 455.05	956.85	2 498.20	261.09	
64140000	IND. & AVANTAGES DIVERS	8 594.32	14 981.51	6 387.19	42.63	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CHARGES SOCIALES	90 775.89	79 387.54	11 388.35	14.35
64500000 VARIATION CS/CONGES PAYES	1 384.82	510.78	874.04	171.12
64510000 COTISATIONS URSSAF	65 615.06	57 849.08	7 765.98	13.42
64520000 COTISATIONS PREV. MUT. HG	3 060.51	2 737.82	322.69	11.79
64521000 FRAIS DE SANTE	933.27	929.29	3.98	0.43
64530000 COTISATIONS RETRAITE	19 110.23	16 588.21	2 522.02	15.20
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	672.00	768.00	96.00	12.50
64800000 AUTRES CH DE PERSONNEL		4.36	4.36	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	825.29	467.47	357.82	76.54
68110000 DOTATION AMORTISSEMENTS	825.29	467.47	357.82	76.54
REPORTS EN FONDS DEDIES	65 124.70	415 887.09	350 762.39	84.34
68900101 ENGAG A REALISER RURITAGE		23 163.00	23 163.00	100.00
68900102 ENGAG A REALISER IMPACTOUR		60 546.51	60 546.51	100.00
68900103 ENGAG A REALISER ET.DES PUBLIC		70 293.35	70 293.35	100.00
68900104 ENGAG A REALISER PG SENT.PM		62 112.57	62 112.57	100.00
68900106 ENGAG A REALISER APPUI PG NAT		44 913.38	44 913.38	100.00
68900107 ENGAG A REALISER VOIE ARLES		67 135.27	67 135.27	100.00
68900108 ENGAG A REALISER VOIE PUY		71 937.69	71 937.69	100.00
68900109 ENGAG A REALISER REG.CR.JAPON		7 040.00	7 040.00	100.00
68900110 ENGAG A REALISER COMPOSTEVA		8 745.32	8 745.32	100.00
68900111 ENGAG A REALISER VELOURUTE V56	11 272.95		11 272.95	
68900112 ENGAG A REALISER VPP	29 050.56		29 050.56	
68900113 ENGAG A REALISER MC ICCE	16 801.19		16 801.19	
68900114 ENGAG A REALISER DRAC Z.TAMP	8 000.00		8 000.00	
AUTRES CHARGES	704.19	1 053.85	349.66	33.18
65100000 REDEVANCES POUR CONCESSIONS	694.08	1 030.00	335.92	32.61
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	10.11	23.85	13.74	57.61
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	852 854.00	1 040 026.82	187 172.82	18.00
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 527.20	17 302.41	29 829.61	172.40
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATION	78.96	170.04	91.08	53.56
76160000 INTERETS	78.96	170.04	91.08	53.56
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	78.96	170.04	91.08	53.56
RESULTAT FINANCIER	78.96	170.04	91.08	53.56
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	12 448.24	17 472.45	29 920.69	171.24
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	231.73		231.73	
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLE	231.73		231.73	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	373.00		373.00	
67500000 VAL.NETTE COMPTA ACTIFS CEDES	373.00		373.00	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	604.73		604.73	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	604.73		604.73	

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JUIN 2022

Gymnase intercommunal - Espalion

Le vendredi vingt-quatre juin de l'an deux mille vingt-deux, à 9h30, les membres de l'Association dénommée « Agence française des chemins de Compostelle », dont le siège est à Toulouse - 4 rue Clémence Isaure, se sont réunis au gymnase intercommunal de la Ville d'Espalion, sur convocation de M. John Palacin, Président de l'Association, adressée par lettre simple conformément aux dispositions des statuts.

Sont présents :

Adhérents :

John Palacin, Conseil régional d'Occitanie, président de l'Agence ; Lorant Hecquet, Commune de Vézelay, secrétaire de l'Agence ; Jean-Sébastien Orcibal, Commune de Villefranche-de-Rouergue, trésorier de l'Agence ; Jean-Claude Anglars, Michèle Buessinger et David Minerva, Conseil départemental de l'Aveyron ; Bernard Scheuer et Séverine Devals, Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère ; Michel Pichan et Catherine Saint-Martin, Conseil départemental de l'Ariège ; Marie Rutayisire, Association du chemin de Saint-Jacques de Compostelle Piémont-Ariège-Pyrénées, représentée par Brigitte Thomas ; Christelle Tortech, Commune de Saint-Lizier ; Corinne Trussardi, Ville de Bourges, représentée par Emmanuel Marot ; France-Caroline Menautat et Elia Gimenez, Communauté de communes Pays d'Orthe et Arrigans ; Jean-Marc Fabier et Alain Lassalle, Commune de Saint-Sever ; Véronique Jourdan, Association Les Haltes vers Compostelle ; Samuel Soulier et Philippe Parent, Commune de Saint-Alban-sur-Limagnole ; Emmanuel Cros représenté par Bernard Mages, et Anne Philippe, Commune de Laguépie ; Aline Tomasin, personne individuelle ; Marguerite Salles et Jean-Claude Fontanier, Association Sur les pas de Saint-Jacques ; Jean-Pierre Mangé, Association Du Bas Rouergue vers Compostelle ; Corinne Fraisse, La Côte du Midi-Grand Narbonne Tourisme ; Alexandre Benezet, Commune de Golinac ; Eric Picard, représenté par Stéphane Lacombe, et Francine Druon, Commune d'Espalion ; Daniel Joulia, Commune de Sénergues ; Frédéric Sancère, Association Derrière le Hublot, représenté par Julia Steiner ; Pascal Mazet, Conseil Régional d'Occitanie ; Fernand Zulian, Commune de Lauzerte ; Jean-Michel Baylet, Communauté de communes des Deux Rives, représenté par Jean-Paul Delachoux ; Sébastien Costes, Pascal Mollaret, Bruno Boscus, Commune d'Espeyrac ; Laure Courget et

Ronny Despature, Ville de Cahors ; Dominique Viguié et Laurence Wenzek, Commune de Livinhac-le-Haut ; Didier Cujives, Conseil Départemental de Haute-Garonne.

Partenaires :

Annie Cardinet, Fédération française des associations des chemins de Saint-Jacques de Compostelle ; Mathias Rodier, Cabinet Mazars (en visio) ; Frantz Miral, Cabinet Conte-Miral ; Philippe Mercier, DRAC Occitanie ; Chloé Campo de Montauzon, Association des Biens Français du Patrimoine Mondial ; Elisabeth Cayrel, SIA Heritage ; Frédéric Montoya, Fédération Française de la Randonnée Pédestre ; Claude Deltell, Michel Longuet, André Guiraudie, CDRP 12 ; Séverine Dijols Valenq, Laetitia Fournier, Xavier Massip, Office de tourisme Aubrac Lozérien ; Nassim Mouhoubi, Ville de Périgueux ; Régine Pechberty, PNR Aubrac ; Adèle Plat Coyez, SPL Ouest Aveyron Tourisme ; Catherine Sciberras, ADT Aveyron ; Catherine Terset, Tarn et Garonne Tourisme ; Sandra Favier, Commune de Conques en Rouergue ; Philippe Debet, Conseil Départemental de la Dordogne.

Équipe salariée de l'Agence :

Nils Brunet, Sébastien Pénari, Laetitia Marin, Cathy Andrieu, Chloé Moutin, Lucas Méheux, Aye Nyein Thu (stagiaire), Nicolas Racine (stagiaire).

Ont donné pouvoir :

Michel Dronneau, Association Bordeaux-Compostelle Hospitalité Saint-Jacques ; Annette Laigneau, Ville de Toulouse ; Robert Siegel, Commune de Saint-Guilhem-le-Désert ; Sylvie Mailhol, Commune de Rieux-Volvestre ; Martine Piquet, Association des Amis de Saint-Jacques en Languedoc-Roussillon ; Noëlle Morcillo, Association Accueil et traditions Saint-Gilles-Saint-Jacques ; Monsieur Jean-Louis Lignon ; Jean-Claude Destombes, Association Léguevin-Saint-Jacques ; Philippe Seilles, Communauté de communes des Coteaux du Girou ; Bernard Breil, Association des Amis de Saint-Jacques en Terre d'Aude ; Isabelle Bosc, Association Les Haltes pèlerins du chemin d'Arles ; Magali Roux, Commune de Villeneuve d'Aveyron ; Sonia Bourbigot, Association les Amis de Saint-Jacques d'Aquitaine ; André Mellinger, Ville de Figeac ; Emmanuel Saily, Gîte Ecoasis ; Catherine Benazeraf, Association Animation et culture Salviac ; Dominique Lenfant, Commune de Rocamadour ; Arnaud Bourdé, Commune de Saint-Palais ; Michel Puharre, Commune de Navarrenx ; Laurent Inchauspé, Commune de Saint-Jean-Pied-de-Port ; Jean-Noël Cassou, Commune d'Ourdis-Cotdoussan ; Lucienne Mur, Association les amis de Saint-Jacques en Hautes-Pyrénées ; Thibaut de Rouvray, Commune de Saint-Pé de Bigorre ; Danielle Bedel, Association Los Caminaires Moissagueses ; Johanne Morin, Association Du Québec à Compostelle ; Alphonse Caravaca, Association Carcassonne-Compostelle avec les pèlerins de Notre-Dame ; Anne Marserou, Pays touristique Corbières Minervois ; Jean-Louis Alibert, Office de tourisme Conques-Marcilhac ; Sophie Asport ; Ville d'Arles ; Dominique Gonella, Commune de Marsolan ; Michel Gabas, Commune d'Eauze ; Karine Desmoulin, Conseil Départemental de la Gironde ; Nicole Morère, Conseil Départemental de l'Hérault ; Francis Cros, Commune de la Salvetat-sur-Agout ; Gaston Chacornac, Commune de Saugues ; Michèle Manoa, Conseil Départemental de la Lozère ; Marie-Lise Housseau, Commune de Sorèze ; Marc Fonquernie, Association des Amis des Chemins de Saint-Jacques en Occitanie.

Sont excusés :

Adhérents :

Magali Soubiroux, Office de tourisme et du thermalisme de Decazeville Communauté ; Patrick Ayache, Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté ; Dominique Benhamou, Commune de Lamontjoie ; Benoist

Apparu, Ville de Châlons-en-Champagne ; Sylvie Le Marrec, Association Etoiles de Compostelle ; Catherine Manuel, Commune de Cordes-sur-Ciel ; Jocelyne Saint-Avit, Conseil régional Occitanie ; Alain Darbon, Ville de Saint-Léonard-de-Noblat ; Christiane Marfin, Commune de Saint-Chély d'Aubrac ; Christophe Cathus, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine ; Guy Messal, Association Mille mains à la pâte ; Claude Carceller, Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault ; Guy Gautron, Ville de Neuvy-Saint-Sépulchre ; Loïc Lepreux, Ville de Moissac.

Partenaires :

Martin Malvy et Marylise Ortiz, Sites et Cités remarquables ; Patrice Bernard, Société française des Amis de Saint-Jacques de Compostelle.

Équipe salariée de l'Agence :

Aline Azalbert.

John Palacin préside la séance et constate que, le quorum étant atteint, la réunion peut valablement se tenir.

Les documents soumis à la délibération ont été diffusés par mail le 22 juin 2022.

SOMMAIRE

- 1/ rapport moral 2021
- 2/ rapport d'activité 2021
- 3/ rapport financier et comptes 2021
- 4/ programme d'activité 2022
- 5/ budget prévisionnel 2022
- 6/ restitution des résultats de l'étude des publics
- 7/ interventions des partenaires

1/ rapport moral 2021

John Palacin ouvre l'assemblée générale en remerciant les élus présents, les administrateurs de l'Agence - Monsieur Anglars, conseiller départemental et sénateur de l'Aveyron, Monsieur Scheuer, vice-président de la Communauté de communes Comtal Lot et Truyère, Monsieur Pichan, maire de Saint-Lizier et conseiller départemental de l'Ariège, Monsieur Lorant Hecquet, premier adjoint au maire de Vézelay, Monsieur Didier Cujives, conseiller départemental de la Haute-Garonne, Monsieur Orcibal, maire de Villefranche-de-Rouergue, Madame Philippe, adjointe au maire de Laguépie, Madame Jourdan, co-présidente l'association Les Haltes vers Compostelle, Madame Salles de l'Association Sur les pas de Saint-Jacques et Monsieur Mangé, de l'association Du Bas Rouergue vers Compostelle - pour leur accueil et leur présence à Espalion. Il salue également les représentants de la Fédération française de la randonnée pédestre avec qui l'Agence vient de signer un accord de coopération et Madame Cardinet, présidente de la Fédération française des associations des chemins de Compostelle.

John Palacin souligne le plaisir de se retrouver pour ces journées en Aveyron et en Lozère après ces

deux dernières années contraignantes. Cette rencontre était prévue à l'origine en 2020 pour fêter les 30 ans de l'association. L'assemblée générale fait suite au comité de bien interrégional réuni hier ici-même, au cours duquel nous avons pu partager un état d'avancement de l'élaboration du plan de gestion du bien du patrimoine mondial qui doit être adopté en fin d'année 2022.

Opérateur des collectivités locales pour valoriser les itinéraires jacquaires, l'Agence française des chemins de Compostelle (ex ACIR) est chargée par l'Etat d'animer le réseau des acteurs du bien en série « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » inscrit par l'Unesco.

Son action s'organise autour de plusieurs vocations : enrichir et diffuser les connaissances, partager l'héritage culturel des chemins de Compostelle, accompagner la préservation et la valorisation du bien du patrimoine mondial, soutenir le développement durable des territoires par la promotion de l'itinérance et du tourisme culturel, développer les coopérations et les partenariats avec les associations, les réseaux patrimoniaux, les acteurs des chemins et du patrimoine mondial.

L'activité de l'Agence en 2021 illustre la richesse et la diversité de ses interventions. Parmi les faits marquants, le démarrage de l'élaboration du plan de gestion du bien Unesco, la conduite d'une étude à l'échelle de 5 régions pour mieux connaître les publics des chemins de Compostelle, le lancement du nouveau programme « communes-haltes », la mise en œuvre de programmes d'actions sur plusieurs voies (Via Podiensis, Via Tolosana, chemin du Piémont pyrénéen), le développement de l'itinérance à vélo, le changement de nom et le renouvellement du conseil d'administration de l'Agence.

Faire des chemins de Compostelle, du patrimoine et de l'itinérance un sujet d'action culturelle, une source d'inspiration et de bien-être pour les générations actuelle et future est l'ambition partagée par beaucoup d'acteurs publics et associatif. L'Agence y prend toute sa part.

- **Le rapport moral 2021 est approuvé à l'unanimité.**

2/ rapport d'activité 2021

L'équipe de l'Agence présente le rapport d'activité (*cf. bilan d'activité 2021 joint*).

Observations :

Monsieur Anglars salue la densité et la qualité du travail réalisé par l'équipe de l'Agence. Il rappelle l'engagement du Département et des acteurs aveyronnais pour assurer la préservation et le développement des chemins de Compostelle et rappelle l'importance de la Via Podiensis GR®65 qui connaît une fréquentation importante. De nombreuses actions sont réalisées depuis des années comme les travaux de sécurisation, la signalétique patrimoniale ou encore les projets culturels comme l'exposition *Accueillis & accueillants* ou encore *#TrouveMonGaletStJacques* cette année, portés par l'association Sur les Pas de Saint-Jacques créée par Simone Anglade à qui le chemin doit beaucoup. Monsieur Scheuer souhaite savoir si un nouvel appel à manifestation d'intérêt « Commune-halte » sera lancé prochainement. Nils Brunet confirme la diffusion de l'AMI en fin d'année.

- **Le rapport d'activité 2021 est approuvé à l'unanimité.**

3/ rapport de gestion et comptes 2021

Cf. comptes annuels joints

Monsieur Miral, expert-comptable, présente les comptes annuels et le rapport de gestion 2021.

I. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Nouveaux projets

- L'obtention du financement du projet européen COMPOSTEVA pour un montant total de 10 600 €.
- L'obtention du cofinancement FEDER Massif central, FNADT et Conseil Régional Occitanie du programme Voie d'Arles-GR®653 pour un montant total de 84 299 €.
- L'obtention du cofinancement FEDER Massif central, FNADT, Conseil Régional Occitanie et PNR Causses du Quercy du programme Voie du Puy-GR®65 pour un montant total de 92 424 €.
- L'obtention du financement Région Occitanie du projet d'exposition Regards croisés pour un montant total de 8 000 €.
- L'obtention du cofinancement DREAL, Région, DRAC et Préfecture Occitanie pour l'action sur le plan de gestion national du bien Unesco « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » pour un montant total de 81 000 €.
- L'adhésion du Département de la Lozère pour un montant de 3 500 €.

2. Projets en cours

- Les partenariats éditoriaux avec l'IGN et les Editions Lepère permettent l'encaissement d'une redevance sur le produit des ventes à venir.
- Le financement pour un montant de 75 000 € par l'Etat dans le cadre du protocole d'accord se poursuit cette année encore.
- Le financement du projet européen RURITAGE pour un montant total de 102 500 € se poursuit cette année encore.
- Le financement du projet européen IMPACTOUR pour un montant total de 118 750 € se poursuit cette année encore.
- Le cofinancement des départements des Hautes-Pyrénées, de la Lozère, de la Gironde, de l'Aveyron et des Landes, des Régions Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine, des ADT de l'Hérault, de l'Aude, du Gers, des Pyrénées-Atlantiques et du Tarn-et Garonne, du CRT Occitanie, et de la FFRP pour l'action sur l'étude de fréquentation des publics sur les chemins de Compostelle pour un montant total de 85 500 €, obtenu en 2020, court toujours en 2021.
- Le cofinancement de la Préfecture de région Occitanie, de la Région Occitanie et des DREAL Occitanie et Nouvelle-Aquitaine pour l'action sur l'élaboration du plan de gestion des sentiers inscrits sur la Liste du patrimoine mondial au titre des « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » pour un montant total de 166 000 €, obtenu en 2020, court toujours en 2021.
- Le financement de la Préfecture de région Occitanie pour l'action sur l'étude du Chemin du Piémont Pyrénéen pour un montant total de 28 000 €, obtenu en 2020, a pris fin en 2021.

3. Informations générales

- La crise sanitaire liée au Covid-19 a été classifiée en pandémie mondiale le 11 mars 2020 par l'OMS. Depuis cette date une série de mesures liées à un confinement généralisé de la population a entraîné un ralentissement majeur de l'économie. Ces mesures et leurs conséquences sont toujours d'actualité à la date d'arrêté des comptes annuels de l'association. Depuis le début, la crise a pour conséquence un ralentissement de l'activité de l'association. A la date d'arrêté des comptes, les impacts de cette crise sanitaire en cours ne sont pas mesurables précisément. L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

II. PRÉSENTATION DES COMPTES

1. Méthodologie

Nous avons confié la mission de présentation des comptes de notre Association à Frantz MIRAL, Expert-Comptable, qui a établi les comptes au 31 décembre 2021. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 09/05/2022 dans la version qui vous est présentée, faisant ressortir un résultat bénéficiaire de 17 472 €.

Ces comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivant du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation.

2. Permanence des méthodes

Le règlement ANC 2018-06 a été pris en compte pour l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2021.

a. Rapport financier (en annexe)

b. Bilan

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est un bénéfice s'élevant à 17 472 €. Le total du bilan sur l'exercice 2021 s'élève à 841 112 €.

Il est constitué à hauteur 13 464 € d'actifs immobilisés et pour 827 648 € d'actif circulant.

Les fonds associatifs représentent 325 827 €, les fonds dédiés s'élèvent à 415 887 € et les dettes s'élèvent à 99 398 €.

c. Compte de résultat

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les produits d'exploitation s'élèvent à 1 057 329 € contre 827 169 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 230 160 € (+27,8%).

Les charges d'exploitation de l'exercice 2021 se sont élevées à 1 040 027 € contre 784 243 € au titre de l'exercice précédent soit une variation de +255 783 € (+32,6%).

	2021	2020	VARIATION	
			VALEUR	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
COTISATIONS	112 260	107 915	4 345	4%
VENTES DE BIENS	22 848	11 218	11 630	103,7%
VENTES DE SERVICES	16 735	5 083	11 652	229,2%
SUBVENTIONS	505 980	622 750	- 116 770	-18,8%
TRANSFERTS DE CHARGES	11 750	4 592	7 158	155,9%
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	387 726	75 560	312 166	413,1%
AUTRES PRODUITS	31	53	- 22	-41,5%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 057 329	827 169	230 160	27,8%
CHARGES D'EXPLOITATION				
MARCHANDISES CONSOMMEES	2 538	1 443	1 095	75,9%
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	299 019	136 831	162 188	118,5%
IMPOTS TAXES	5 770	3 455	2 315	67%
PERSONNEL	315 292	253 927	61 365	24,2%
DAP	467	311	156	50,2%
REPORT EN FDS DEDIES	415 887	387 726	28 161	7,3%
AUTRES CHARGES	1 054	551	503	91,3%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 040 027	784 244	255 783	32,6%

Les charges de personnel augmentent de 61 365 €. Cette augmentation est liée à l'embauche d'un salarié chargé de l'animation de l'itinéraire Voie d'Arles GR®653 et du développement du label Communes-Haltes d'une part, et de l'aide au paiement des charges sociales (21 000 €), reçue en 2020, à la suite du Covid-19 d'autre part. Cette aide n'a pas été reconduite en 2021.

Le résultat d'exploitation ressort à 17 302 € au 31 décembre 2021 contre 42 926 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier positif au 31 décembre 2021 de 170 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice 2021 ressort donc à 17 472 € contre 42 975 € au 31 décembre 2020.

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2021 présente un bénéfice de 17 472 € contre un bénéfice de 42 926 € au titre de l'exercice précédent, soit une baisse du résultat de 25 454 €.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver ces comptes (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et d'affecter le résultat bénéficiaire de 17 472 € en totalité en fonds associatifs.

Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'association (hors subvention d'investissement) seraient de 325 827 €.

Pour information : au regard du décret n°2009-540 du 14 mai 2009, les associations ayant reçu annuellement, d'une autorité administrative ou d'un établissement public à caractère industriel et commercial, une ou plusieurs subventions d'un montant excédant 153 000 € ont l'obligation d'assurer la publicité de leurs comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des journaux officiels à compter du 1er janvier 2006. Pour cela, elles doivent transmettre de façon dématérialisée leurs comptes dans un délai de trois mois à compter de leur approbation par l'organe délibérant statutaire (et pour les comptes ouverts en 2006 et 2007 dans un délai de 3 mois à compter de la publication du décret).

Par conséquent, par respect à cette obligation, l'association s'acquittera de cette publication après l'approbation des comptes 2021 par l'Assemblée Générale.

III - PERSPECTIVES 2022

Des discussions sont en cours avec plusieurs collectivités départementales et régionales afin d'envisager de nouvelles adhésions. L'Agence cherche également à diversifier ses ressources financières (Europe, mécénat, prestations).

IV – EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

- **Le rapport de gestion et les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité.**

4/ Programme d'activité 2022

Nils Brunet, directeur de l'Agence, présente le programme d'activité 2022. Celui-ci s'organise autour de 6 axes définis dans le projet stratégique adopté pour la période 2021-2024

AXE 1 : L'OBSERVATION, LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES ET DES CONNAISSANCES

Observation

Étude des publics des chemins de Compostelle

En 2022 paraîtront les résultats de l'étude interrégionale des publics, menée par le bureau 4V. Pilotée par l'Agence en partenariat avec 5 Régions (Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne Franche-Comté, Centre Val de Loire, Auvergne Rhône Alpes) et 12 Départements (Aude, Aveyron, Gironde, Hérault, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne, Gers, Landes, Lozère, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Garonne) et la FFRandonnée, elle vise à mieux connaître les publics itinérants. Dans une vision prospective, il s'agit

aussi de mieux caractériser les différents itinéraires, de mesurer les retombées économiques et d'identifier de nouveaux publics.

Suite à la phase quantitative qui a permis d'exploiter 3565 questionnaires, des entretiens collectifs vont être réalisés auprès des professionnels et de publics qui fréquentent aujourd'hui peu ou pas les chemins de Compostelle en France (jeunes, familles, étrangers...).

Un plan de diffusion et de communication des résultats est prévu, avec un temps fort associant la presse et différents moments de restitution, par exemple aux socioprofessionnels.

Plateforme nationale Eco-visio

Créée en 2020 pour mieux quantifier et comparer les fréquentations sur les différents itinéraires à partir des données des éco-compteurs, la plateforme doit faire l'objet d'une plus grande utilisation. La plateforme compte aujourd'hui 15 éco-compteurs situés essentiellement sur le chemin du Puy, mais aussi sur les chemins alternatifs lotois (4), le chemin d'Arles (1), Conques Toulouse (1). L'objectif est d'ajouter les éco-compteurs existants pour lesquels nous n'avons pas encore les autorisations des propriétaires (Landes, Pyrénées Atlantiques, Savoie...) et de sensibiliser les collectivités à implanter cet outil sur les autres itinéraires que le GR®65 déjà bien pourvu.

Une réflexion est à mener également pour l'observation de la fréquentation des sites inscrits par l'Unesco au titre du bien "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France" (à relier aux travaux en cours sur le plan de gestion).

Note de conjoncture

Une note de conjoncture 2020-2021 sera réalisée à partir des données des partenaires (associations, offices de tourisme, hébergeurs, éco-compteurs).

Enquêtes locales

Pour le volet qualitatif, une dizaine de lieux seront identifiés pour la mise en place d'enquêtes locales afin d'avoir un suivi régulier des évolutions des pratiques et un dispositif léger d'observation continue.

Pour mener à bien ces projets, une étudiante de Master 2 tourisme de l'Isthia (Université Toulouse Jean Jaurès) effectuera une mission de stage entre mars et août 2022.

Recherche

Renouvellement Conseil scientifique du bien

Au terme de son mandat, le conseil scientifique va faire l'objet d'une réorganisation et d'un renouvellement des membres. Une installation du nouveau conseil interviendra dans le premier semestre pour l'associer à l'élaboration du plan de gestion national. Il est scindé en deux sections : « connaissance historique, art et architecture » d'une part, « publics, médiation et développement » d'autre part.

Journée d'études à Oloron Sainte-Marie, 3 et 4 juin

Cette première journée d'études s'inscrit dans un cycle de rencontres scientifiques annuelles et itinérantes qui pourrait être organisé sous l'égide du conseil scientifique.

L'opportunité est ici fournie par l'ESC Pau qui organise, avec notre concours et le soutien de la commune d'Oloron et de la communauté de communes Haut Béarn, 2 jours pour penser la gouvernance et la gestion des chemins de Compostelle. L'objectif de cette rencontre est d'examiner les moyens pour

mettre en place efficacement un management qui permet d'assurer la préservation de ce bien du patrimoine de l'humanité, d'analyser l'implication variable des acteurs et les disparités de prise en compte de la thématique dans les stratégies territoriales...

Cette journée est ouverte aux étudiants, chercheurs, adhérents, acteurs du bien du patrimoine mondial, partenaires. Elle est prolongée le samedi par une visite de la cathédrale Sainte-Marie et une randonnée-découverte de la Via Tolosana – GR®653.

Publications des actes du Colloque scientifique « Territoire, patrimoine, historicité » (2018)

Les actes du colloque co-organisé par l'Université Jean Jaurès et l'Agence à l'occasion du 20^e anniversaire de l'inscription du bien du patrimoine mondial seront publiés dans le courant du 1^{er} semestre 2022. Ils feront l'objet d'une communication soutenue.

RURITAGE (Horizon 2020)

Le projet européen RURITAGE, le patrimoine comme levier de développement des territoires ruraux (Horizon 2020) se termine en 2022. L'Agence anime un groupe d'échanges sur la thématique de l'itinérance et va coordonner la réalisation d'un recueil de bonnes pratiques sous la forme de fiches pratiques (dans les thématiques de la gouvernance, l'observation et la qualification de l'offre, la communication, la médiation culturelle) utilisables par les partenaires du projet ou tout gestionnaire désireux de valoriser un itinéraire sur le plan touristique et culturel. L'Agence suit la mise en œuvre des plans de régénération des *Replicators* et des plans d'amélioration des *Role Models*. Elle participera aux événements du projet, un séminaire technique à Savonia en Finlande et participation à la conférence finale du projet en juin au siège de l'UNESCO à Paris pour la restitution des travaux.

IMPACTOUR (Horizon 2020)

L'Agence poursuit son implication dans le projet européen IMPACTOUR, dont l'objectif est de créer une méthodologie et un outil de mesure de l'impact du tourisme culturel sur les territoires.

Cette année la collaboration avec les deux territoires pilotes (chemins de Compostelle en Aveyron et voie d'Arles) que coordonne l'Agence sera accentuée avec la collecte de données quantitatives et qualitatives, les retours sur la méthodologie et sur le prototype de l'outil IMPACTOUR. Des échanges avec d'autres territoires pilotes européens participant au projet et présentant des caractéristiques similaires (itinéraire culturel européen Transromanica, Camino de Santiago en Castilla y León) seront aussi programmés. L'Agence participera à la réunion de partenariat en avril aux Açores (Portugal).

Diffusion des connaissances et des bonnes pratiques

Développement et amélioration des sites Internet

Le site Internet général www.chemins-compostelle.com continue à faire l'objet d'améliorations : meilleure mise en visibilité et une meilleure navigation des parties dédiées aux communes adhérentes et aux hébergeurs, mais aussi de l'agenda culturel ; mise en ligne des podcasts des émissions radio et augmentation sensible de la médiathèque avec des ouvrages grand public et des classiques ; création de fiches pratiques à destination des acteurs professionnels et notamment des hébergeurs ; mise à jour des fiches pratiques « signalétique et balisage ».

Le site du bien www.cheminscompostelle-patrimoinemondial.fr doit être mieux référencé.

Webinaires thématiques

Les webinaires thématiques seront poursuivis et développés. Certains enregistrements seront mis en ligne sur notre chaîne You tube et sur nos sites. Les thèmes envisagés : itinérance, patrimoine mondial,

Itinéraire culturel européen, saison culturelle, 1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques, les publics des chemins de Compostelle...

Capitalisation d'expériences et bonnes pratiques

L'Agence prévoit la mise en forme d'une revue de projets à partir des posters déjà réalisés, diffusée au moment du comité de bien et de l'assemblée générale au mois de juin.

Lettre du réseau

Cette lettre met en avant les actions du réseau des chemins de Compostelle. Elle comporte plusieurs rubriques : animation du bien du patrimoine mondial, promotion des itinéraires, vie du réseau, échanges de bonnes pratiques, services de l'Agence.

Elle est diffusée à environ 4700 contacts. En 2022, les lettres du réseau seront envoyées plus régulièrement et dans un format plus court.

Collection de monographies sur les composantes patrimoine mondial

Le développement de la collection amorcée voici plus de deux ans avec la DRAC Hauts de France et consacrée à l'église de Folleville, puis reprise pour les 4 composantes des Hautes-Pyrénées, sera significativement relancé en lien avec les composantes volontaires et dans le cadre du plan de gestion.

AXE 2 : LA DEFINITION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU BIEN UNESCO

Plan de gestion du bien

Zones tampons

Le chantier a débuté en 2015 par l'étude de l'Agence Bailly Leblanc menée par le Ministère de la culture. Les limites parcellaires des composantes inscrites ont fait déjà l'objet d'un dépôt à l'UNESCO. Les périmètres des zones tampons ont été définis et arrêtés par délibération des collectivités. Le dossier a été transmis au Ministère de la culture en janvier 2021 puis au Centre du patrimoine mondial de l'Unesco. Par ailleurs, s'agissant des tronçons de sentier, des zones de sensibilité paysagère ont été définies dans le cadre d'un travail partenarial entre les collectivités, la DREAL, les ABF et la FFRando.

L'atlas a fait l'objet d'un renvoi suite au rapport d'évaluation ICOMOS (idem pour l'ensemble des propositions faites par la France). L'Agence va reprendre le travail avec le Ministère de la culture et ICOMOS pour un nouveau dépôt en janvier 2023.

Maitrise d'ouvrage du plan de gestion national 2023-2027

Le Préfet de région Occitanie assure la coordination pour l'Etat, à l'échelle des 10 régions concernées. Il s'appuie sur l'Agence pour assurer l'animation et la mise en œuvre du plan de gestion.

Depuis 2007, le centre du patrimoine mondial exige un plan de gestion pour les nouvelles candidatures et demande aux biens plus anciens de se doter d'un plan de gestion. Depuis 2016, la loi française prévoit que *pour assurer la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du bien, un plan de gestion comprenant les mesures de protection, de conservation et de mise en valeur à mettre en œuvre est élaboré conjointement par l'État et les collectivités territoriales concernées, pour le périmètre de ce bien et, le cas échéant, de sa zone tampon, puis arrêté par l'autorité administrative* (article L. 612.1, alinéas 3 et 4 du code du patrimoine).

Le plan de gestion du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » doit être arrêté en fin d'année 2022 afin de tenir les délais contraints par la prochaine évaluation périodique du bien par l'UNESCO qui attend de la France en 2023.

Une mission pour la définition du plan de gestion national a été confiée à Elisabeth Cayrel du cabinet SIA Heritage. Elle est pilotée par l'Agence française des chemins de Compostelle sous l'égide du Préfet coordonnateur. Elle vise à proposer un diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs et à définir une stratégie, un plan d'action, une charte de gestion.

Deux séries d'ateliers de co-construction ont eu lieu en octobre et décembre 2021. Un travail d'approfondissement des actions est en cours. Une prochaine série d'ateliers sera programmée au mois de mai. Une ébauche du plan de gestion national sera présentée en comité de bien le 23 juin en Aveyron.

Étude paysagère et patrimoniale sur les 7 tronçons de sentier inscrits (Chemins faisons...)

Une étude commune aux 7 tronçons de sentier inscrits est en cours. Elle doit se terminer en avril.

Il s'agit d'avoir une bonne connaissance de chaque tronçon, d'identifier les enjeux et problématiques communs, d'avoir une approche qui soit reproductible sur tout l'itinéraire, au-delà des 7 tronçons.

Les objectifs de qualité paysagère et patrimoniale ont été définis. Le programme d'actions est en cours de réalisation. Il concernera les outils de protection et de préservation du patrimoine paysager, architectural et immatériel, les outils de valorisation (aménagements, mise en récit des patrimoines) et de gestion (urbanisme et protection, évolution des espaces agricoles et naturels, dynamiques de développement urbain, animation et gouvernance). L'écriture des plans de gestion des tronçons de sentier s'appuiera sur toute la matière produite au cours de l'étude.

Une rencontre collective est prévue au printemps. Une synthèse de l'étude sera réalisée et diffusée à l'ensemble des élus et partenaires.

Appui à l'élaboration des volets locaux du plan de gestion

L'ensemble des composantes feront l'objet d'interventions en réunions ou visio et d'accompagnement pour l'élaboration de leurs plans de gestion : diffusion des outils méthodologiques, relecture, réécriture de certains contenus si nécessaire, ...

Les plans de gestion locaux devront être transmis à l'Agence à la fin du 1^{er} semestre.

Animation du réseau des acteurs du bien

Comité de bien

Le Préfet de région Occitanie et le président de l'Agence réuniront le comité de bien interrégional le 23 juin en Aveyron afin de partager un état d'avancement du plan de gestion. Cette rencontre sera suivie de l'assemblée générale et de visites de terrain le 24 juin.

Le comité de bien est un rendez-vous important dans la vie du réseau. Au programme : témoignages, échanges d'expériences, visites, convivialité...

Commissions territoriales

Au niveau local ou départemental, les commissions territoriales seront relancées à l'initiative de l'Etat ou des collectivités propriétaires afin de suivre l'avancement des plans de gestion locaux. Les commissions territoriales sont le lieu privilégié de la concertation et du débat entre tous les acteurs. L'Agence est membre de chacune de ces commissions.

Petits déjeuners des plans de gestion locaux

A partir de janvier, les premiers vendredis de chaque mois, l'Agence propose un rendez-vous en visioconférence pour permettre à chacun de partager ses avancées et ses interrogations.

L'Agence va accueillir un étudiant de Master 2 Gestion du patrimoine culturel (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) entre avril et octobre pour accompagner la démarche de plan de gestion.

AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE

Formation des acteurs touristiques

En 2022 seront mis à jour les modules de formation pour les personnels en charge de l'accueil des publics : « comprendre le bien Unesco », « connaître les problématiques spécifiques de la grande itinérance ». Au sujet de la grande itinérance, le module s'appuiera notamment sur les résultats de l'étude des publics.

Amélioration de l'accueil et des services sur les itinéraires

Charte Accueil des hébergeurs

En 2022 le déploiement du label « Accueil chemins de Compostelle en France » va se poursuivre dans les 6 départements déjà impliqués dans la démarche : Gironde, Hérault, Aveyron, Lot, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne. La démarche va s'étendre à l'Aude. Des discussions sont en cours avec le Tarn-et-Garonne, le Tarn (en attente de confirmation de l'adhésion) et l'Ariège.

Les hébergeurs seront valorisés via la mise en ligne d'une carte interactive sur le site de l'Agence et par des campagnes sur les réseaux sociaux.

Dans le cadre de l'animation du réseau, des ateliers auront lieu par départements, et un temps commun à tous les départements sera organisé à Toulouse et en distanciel fin avril pour présenter les résultats de l'étude des publics.

Les volontaires participeront à la réalisation de fiches pratiques de sensibilisation des cheminants.

Communes Haltes – Chemin de Compostelle en France

L'année 2022 sera la première année de développement du programme « Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France » dont l'appel à manifestation d'intérêt a été publié le 15 décembre 2021. La phase d'élaboration des feuilles de route et plans d'action des communes candidates se déroulera pendant l'hiver et les communes lauréates seront annoncées au début du printemps. Il est prévu de labelliser une dizaine de communes lors de cette année pilote, à la fin de laquelle une évaluation du programme permettra d'améliorer le dispositif.

Animation et développement des itinéraires

Structuration de la Via Podiensis – GR®65

(AAP « Soutien aux grandes itinérances du Massif central »)

Le projet de la Via Podiensis est lancé depuis mai 2021. L'année 2022 sera consacrée au déploiement du plan d'actions, à l'installation d'une gouvernance et à l'animation de l'itinéraire.

Parmi plusieurs actions, l'Agence porte une expérimentation autour de l'accessibilité en partenariat avec le PNR des Causses du Quercy. Cette étude menée par l'association UMEN (Univers montagne partagé) consiste à un travail de diagnostic terrain sur la praticabilité de la portion entre Figeac et Cahors pour différents types de handicaps (itinéraire, services, sites de visites, etc.). Elle se déroulera en plusieurs phases :

- inventaire et recueil de la donnée (1er trimestre 2022)
- phase de terrain (saison 2022)

- restitution de la donnée : préconisations, réalisations de fiches pratiques (automne, hiver 2022)

En fonction des résultats, l'Agence pourra investir dans un matériel adapté mis à disposition du PNR via une convention.

L'Agence poursuivra son rôle de chef de file de l'animation de l'itinéraire en animant, ou co-animant avec le CRRP Occitanie les commissions thématiques visant à partager les informations et construire les futures actions de valorisation. La seconde session de commissions aura lieu en février, puis avant l'été et enfin à l'automne 2022.

Une réunion du comité technique sera organisée avant l'été 2022. Un comité de pilotage aura lieu à la fin de l'année 2022 et sera l'occasion d'établir un bilan du déploiement du plan d'actions et d'anticiper un élargissement géographique du comité de pilotage.

Sera étudiée l'opportunité de candidater au prochain appel à projet.

Structuration de la voie d'Arles – GR®653

(AAP « Soutien aux grandes itinérances du Massif central »)

Le projet de la Voie d'Arles est lancé depuis mai 2021. L'année 2022 sera consacré au déploiement du plan d'actions, à l'installation d'une gouvernance et à l'animation de l'itinéraire.

L'Agence poursuivra son rôle de chef de file de l'animation de l'itinéraire en animant, ou co-animant avec le CRRP Occitanie, les commissions thématiques de travail visant à partager les informations et construire les futures actions de valorisation. La seconde session de commissions aura lieu en février, puis avant l'été et enfin à l'automne 2022.

Une réunion du comité technique sera organisée avant l'été 2022. Un comité de pilotage aura lieu à la fin de l'année 2022 et sera l'occasion d'établir un bilan du déploiement du plan d'actions et d'anticiper un élargissement géographique du comité de pilotage.

Enfin, les Assises de la Voie d'Arles qui se tiendront à la fin de l'année 2022 ou au 1^{er} semestre 2023 constitueront un temps d'évaluation et de travail pour poursuivre la dynamique enclenchée. Ces Assises se feront en présentiel sur un lieu emblématique de la voie d'Arles.

Selon le calendrier du programme interregional FEDER Massif central 2021-2027, préparation de candidatures aux prochains appels à projets qui permettront de donner une suite aux dynamiques lancées sur la voie d'Arles et la voie du Puy.

Chemin du piémont pyrénéen – GR®78

L'Agence portera en 2022 une première phase du plan d'actions essentiellement orientée sur la promotion, le positionnement et l'animation du chemin du piémont pyrénéen. Ce premier niveau d'actions opérationnelles entend amorcer une dynamique et mobilisation collective, au niveau départemental et communautaire, afin de porter dès 2023 des actions plus structurantes en termes d'aménagement, de signalétique, de services... Ce plan d'actions comprend notamment la production d'une cartographie touristique, la réalisation d'un dossier presse, des campagnes de communication sur les réseaux sociaux, l'accueil d'influenceur-blogueur spécialisé, l'opération MonGR® préféré (portée par la FFRando), la création d'un guide de services, des rencontres avec les collectivités et office du tourisme pour préparer le plan d'action 2023.

Ces actions viendront renforcer le panel de dispositifs déployés par l'Agence française des chemins de Compostelle au niveau national dont bénéficie le chemin du piémont pyrénéen (reportages photos et vidéos, partenariats presse, GeoCompostelle, déploiement charte Accueil, communes haltes, étude des publics, etc.).

Le projet sera cofinancé par le Commissariat de Massif des Pyrénées, les partenaires territoriaux départementaux (CD ou ADT) et l'Agence.

Développement de vélo-routes « Saint-Jacques » : carnet de route V56

L'axe « Vézelay-Limoges », linéaire cyclable de 430 kilomètres opérationnel offrant de nombreux atouts en termes d'aménagements, de services et de patrimoine, fait l'objet d'un plan d'actions bi-annuel. En 2022, l'Agence portera les premières actions de structuration de l'itinéraire, financées par les Régions traversées (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Nouvelle-Aquitaine) :

- l'édition d'un carnet de route d'une trentaine de pages ;
- la publication d'un dossier de presse et des partenariats presse ;
- l'intégration de l'axe « Vézelay-Limoges » à la plateforme France Vélo Tourisme ;
- l'insertion de la pratique cyclable dans le dépliant Voie de Vézelay ;
- une campagne photos et vidéos ;
- la coordination et l'animation du projet.

Réactivation d'une démarche collective pour le chemin Conques Toulouse

L'objectif est de réunir les 4 départements concernés et le comité régional de randonnée pédestre pour relancer l'itinéraire et définir un programme d'actions.

Des rencontres collectives pour les voies de Paris-Tours et de Vézelay seront organisées en 2022. En s'appuyant sur les résultats de l'étude des publics (spécificités, publics, satisfaction...) il s'agit de renforcer la dynamique et d'envisager des actions structurantes pour chacun des itinéraires.

AXE 4 : LA VALORISATION ET LA PROMOTION DES CHEMINS DE COMPOSTELLE ET DU PATRIMOINE MONDIAL

Accueil et information du public

Réalisation de nouvelles documentations

La mise à jour et la création de documentations pour le grand public doit se poursuivre en 2022. Les documentations de la voie de Soulac et la Via Arverna viendront compléter la collection.

Une présentation du GR®65 de Genève au Puy et du GR®765 (Cluny-Le Puy) est également envisagée dans la rubrique « Itinéraires » du site Internet.

Action culturelle et éducative

Saison culturelle des chemins de Compostelle en France

L'Agence va lancer la 4^{ème} saison culturelle sur les chemins de Compostelle en France. L'objectif est de fédérer les manifestations dans le cadre d'une communication commune. L'Agence assure la diffusion via ses outils, programmes papiers, sites Internet, réseaux sociaux et newsletters afin de mettre en visibilité les événements, d'intéresser les nouveaux publics, de mutualiser moyens, idées et compétences.

L'Agence propose des expositions itinérantes, des tournées de conférences et un répertoire des ressources mis en ligne sur le site. Elle assure la réalisation et le déploiement d'un kit de communication : dépliants programme, cartes postales, affiches génériques, affiches personnalisées, pastille de millésime, communiqué de presse...

L'Agence s'attachera à porter le meilleur appui aux territoires des régions et départements adhérents désireux de marquer l'année compostellane à travers des manifestations extra-ordinaires.

Jeux divins de la saint Jacques à la saint Vincent en partenariat avec l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest

Un cycle de conférences va être organisé à raison d'une date par moi entre juillet 2022 et janvier 2023 en lien avec l'Interprofession. Elle prolonge l'édition du dossier de presse croisant Chemins de Compostelle et vignobles. Chaque conférence à plusieurs voix est assortie d'une dégustation. Elle associera les vignerons et les acteurs des communes adhérentes. Une publication sera également étudiée.

Fenêtres sur le paysage, aventure artistique sur les chemins de Compostelle

La mise en œuvre du projet co-animé avec Derrière le hublot, scène conventionnée d'intérêt national, se poursuit en 2022 avec la réalisation de 3 nouvelles œuvres d'art-refuge à Saint-Alban-sur-Limagnole (Lozère), Limogne-en-Quercy (Lot) et La Romieu (Gers) portant à 7 le nombre d'œuvres qui jalonnent le parcours en Occitanie. Les nichoirs à chants réalisés dans le cadre de la résidence collective « A vol d'oiseau » de la Sonothèque nomade seront installés sur le chemin et feront l'objet d'évènements culturels de juillet à septembre.

Plusieurs développements sont également envisagés en 2022 et au-delà : la réalisation d'une exposition et d'un livre, le déploiement du projet en région Auvergne-Rhône Alpes et en Nouvelle Aquitaine, une nouvelle phase en Occitanie en lien avec les Grands sites, une extension du projet en Europe : réunion en mars à Madrid avec des partenaires espagnols et portugais pour la construction d'un cadre commun (contenus, financements).

1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques

L'extension de l'opération lotoise « 1000 mains à la pâte » au niveau national est se poursuit en collaboration avec l'association, la FFACC et les adhérents de l'Agence. Un webinaire de préparation sera programmé en février. Un effort est porté sur les moyens de promotion de la démarche auprès d'un plus grand nombre d'acteurs. Une courte vidéo d'animation et un carnet de bord (dépliant de communication et d'information) vont être réalisés pour inciter les collectivités et associations à organiser un évènement similaire sur leur territoire. Des temps spécifiques d'information seront envisagés en Haute-Loire, Lozère et Aveyron pour envisager des chantiers sur le chemin du Puy.

Regards croisés sur le Chemin de Compostelle et le Kumano Kodo

Les chemins de pèlerinage du Kumano dans les Monts Kii ou les chemins de Saint-Jacques de Compostelle en Europe témoignent d'un patrimoine matériel et immatériel vivant et sans cesse réinterrogé par les pèlerins, visiteurs et randonneurs. Ils témoignent de la perpétuation d'un art de vivre qui se fonde sur la contemplation et la méditation favorisée par la marche et le rythme lent du pas, et sur l'hospitalité et la relation aux autres tissée durant le périple. Ces chemins sont aujourd'hui inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

En 2022, le peintre Patrick Jager présentera 40 aquarelles réalisées sur le chemin de Saint-Jacques et les chemins du Kumano dans le cadre d'une exposition « Regards croisés sur le chemin de Compostelle et le Kumano Kodo ». L'Exposition sera présentée du 30 avril au 29 mai 2022 au Centre du patrimoine de Hongu (préfecture de Wakayama) puis à l'Institut français de Kyoto et à Tokyo avant de revenir en France et en Occitanie à l'occasion de la semaine du Japon en novembre.

L'Agence accompagne cette initiative et souhaite ainsi créer des échanges réguliers entre deux sites spirituels majeurs du patrimoine mondial. Atout France et la Région Occitanie sont partenaires. Un catalogue d'exposition sera édité à cette occasion.

CompostEVA (Erasmus +)

Ce projet initié en 2020 se termine cette année. Il prévoit la construction d'une séquence intégrant des ressources pédagogiques numériques sur les chemins de Compostelle en France (avec un focus sur Toulouse). Afin de nourrir le contenu, des échanges sont programmés avec la Délégation Académique Action Culturelle du Rectorat de l'Académie de Toulouse, le réseau Canopé, l'Institut Cervantès. L'Agence accueillera les partenaires du projet à Toulouse en juillet.

Prix du patrimoine mondial en Occitanie

L'animation du prix est maintenue en collaboration avec les Rectorats des Académies de Toulouse et Montpellier et les gestionnaires des sites. La mallette pédagogique fera l'objet d'une actualisation et une réunion sera à nouveau proposée aux enseignants des établissements inscrits.

22 classes ont inscrites. Le jury se réunira le 10 mai pour des remises des prix en juin.

Parcours de jeux numériques en famille Baludik

2 parcours ont été créés et mis en ligne en 2021 (Gréalou dans le Lot et Saint-Gilles dans le Gard). 3 nouveaux parcours vont être réalisés par la Région Occitanie et l'Agence, à Saint-Guilhem-le-Désert, Villeneuve d'Aveyron et Saint-Bertrand de Comminges/Valcabrère.

Mallette pédagogique dans le cadre de la convention avec la FFACC

L'Agence accompagne l'association jacquaire de Chartres pour développer le support qui s'adresse aux élèves de primaire et qui est articulé avec l'exposition cédée à la FFACC. Il est envisagé en outre l'édition du livret des textes de cette exposition dans la charte du bien.

Partenariat universitaire : Université Paul Valéry

La promotion 2021 – 2022 du DU « Initiation à l'étude des Patrimoines » de l'Université Paul Valéry a repris le projet de CleanWalk de la promotion précédente. Avec l'appui de l'Agence, de la CC Rhône Vistre Vidourle et des partenaires locaux, les étudiants organiseront cet éco-événement au printemps 2022 dont les objectifs sont la transmission du patrimoine aux plus jeunes publics, la préservation du chemin et la création d'une prise de conscience locale.

Promotion des chemins et du bien Unesco

Salon de la randonnée à Lyon avec le Réseau des grands itinéraires

Après deux années d'annulation, l'Agence participera au salon de la randonnée à Lyon avec le Réseau des grands itinéraires. Cet événement sera l'occasion de rencontrer les professionnels de la randonnée en France et de promouvoir les chemins de Compostelle sur un stand commun. Une conférence grand public sera animée par le réseau. Une réunion plénière aura lieu le 24 mars.

Participation au salon Destination Nature

Le salon Destination Nature aura lieu du 17 au 20 mars 2022 à Paris Porte de Versailles. Cet événement grand public est le rendez-vous écotourisme des plus belles destinations de randonnées, des voyages autrement. Il sera aussi l'occasion de rencontrer des partenaires au niveau national et de renforcer la présence de l'Agence dans le paysage de l'itinérance.

Reportages photos et de vidéos

Un projet de vidéos des 5 itinéraires principaux en France est en cours. Il est question de mettre en valeur les itinéraires, paysages, monuments, ambiances dans un format court d'environ 30 secondes. Les vidéos pourront être diffusées sur les sites Internet et les réseaux sociaux.

Dans le cadre des programmes d'actions relatifs à la structuration des itinéraires, il est prévu les reportages photos et vidéos suivants :

- Via Podiensis, portraits d'hébergeurs (vidéos, photos) ;
- Voie d'Arles, portraits de marcheurs (photos) ;
- Chemin du piémont pyrénéen : ambiance de l'itinéraire (photos et vidéos) ;
- V56 – « Axe Vézelay Limoges » : ambiance de l'itinéraire cyclable (photos et vidéos) ;

Réalisation de dépliants d'appel

Dans le cadre du programme d'actions Via Podiensis, il est prévu la réalisation d'un dépliant d'appel traduit en anglais et espagnol.

Le dépliant de la voie de Vézelay viendra compléter la collection. Une initiative similaire est envisagée pour donner de la visibilité au chemin Conques-Toulouse.

Site de valorisation et nouvelle application GeoCompostelle

Des suggestions d'itinéraires seront publiées et valorisées dans l'application en lien avec les partenaires des Départements adhérents. Un plan de communication spécifique est prévu afin de faire connaître ce nouvel outil.

Développement des relations presse, accueil et information des journalistes

Le dossier de presse réalisé en 2021 est reconduit en 2022. L'attention sera portée à augmenter les fichiers contacts médias d'une part et à la diffusion d'un plus grand nombre de communiqués.

Des accueils presse pourront être envisagés sur un ou plusieurs itinéraires ou bien sur des sites patrimoine mondial d'un secteur cohérent.

Dans le cadre de la première phase du projet du chemin du piémont pyrénéen, un dossier de presse sera édité en s'appuyant sur des textes thématiques rédigés par une plume experte de l'itinérance.

La publication du carnet de route de la V56 s'accompagnera d'un dossier de presse visant à présenter l'itinérance cyclable vers Compostelle.

Partenariats presse

A la suite du livret de 28 pages intitulé *Marcher, penser, rêver... sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle*, édité en août et septembre 2020, l'Agence s'est associée à Milan Nature et Territoires, leader de la presse nature et voyages, pour la réalisation de partenariats éditoriaux et presse.

Un dossier « sentiers sauvages » de 15 pages serait consacré au chemin d'Arles dans le numéro de septembre ou octobre 2022 du titre « Terre Sauvage ».

A noter que des partenaires éditoriaux sont inclus dans la collaboration, avec des parutions dans « Voyage en Occitanie » et « Pyrénées Magazine » (chemin du piémont pyrénéen) sans contribution financière.

AXE 5 : LES COOPERATIONS ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Coopération avec les acteurs espagnols et portugais

L'Agence a engagé des discussions avec le Ministère de la culture espagnol afin d'établir un cadre de coopération qui pourrait être formalisé en 2023 à l'occasion du 30^e anniversaire de l'inscription des chemins de Saint-Jacques en Espagne sur la liste du patrimoine mondial (et du 25^e anniversaire de l'inscription française).

L'Agence va reprendre les discussions avec l'Association des communes du Camino Francés afin d'envisager des projets de jumelage, de mobilité, d'échanges de bonnes pratiques).

Coopération avec d'autres itinéraires culturels européens

Suite à l'accueil du directeur de l'Institut Européen des Itinéraires Culturels (IEIC) en octobre 2021, l'Agence envisage de renforcer ce lien. Par ailleurs des contacts seront approfondis avec d'autres itinéraires culturels comme Transromanica, la Via Francigena, les chemins de Saint-Olav (Finlande, Norvège, Suède), ...

Contacts avec la commission européenne et le parlement européen

L'Agence envisage de solliciter un rendez-vous avec l'intergroupe du Parlement européen « Patrimoine culturel européen, chemins de Saint-Jacques et autres itinéraires culturels européens » et avec les Représentations des Régions à Bruxelles.

Coopération avec d'autres biens du patrimoine mondial

L'exposition « Regards croisés sur le chemin de Compostelle et le Kumano Kodo » sera programmée au Japon puis en France. Elle sera accompagnée d'un catalogue.

AXE 6 : LE RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION DE L'AGENCE

Poursuite de la campagne d'adhésion des collectivités

En 2021, l'Agence a sollicité les Régions et Départements concernés par le bien du patrimoine mondial. Des rendez-vous sont programmés depuis. Plusieurs Départements devraient rejoindre l'Agence en 2022.

- **Le programme d'activité 2022 est approuvé à l'unanimité.**

5/ Budget prévisionnel 2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes diverses et produits annexes	36 000 €
Recettes crédencial	25 000 €
Recettes diverses (IGN, conférences...)	3 000 €
Location expos	4 000 €
Adhésion charte d'accueil	4 000 €
Cotisations	256 000 €
Conseil régional Occitanie	90 000 €
Conseil régional Nouvelle Aquitaine	40 000 €
Conseil régional Bourgogne Franche-Comté	8 000 €
Conseil départemental Ariège	8 000 €
Conseil départemental Aveyron	8 000 €

Conseil départemental Lot	8 000 €
Conseil départemental Gers	8 000 €
Conseil départemental Charente-Maritime	5 000 €
Conseil départemental Haute-Garonne	5 000 €
Conseil départemental Gironde	5 000 €
Conseil départemental Hérault	5 000 €
Conseil départemental Hautes-Pyrénées	5 000 €
Conseil départemental du Tarn	5 000 €
Conseil départemental de l'Aude	5 000 €
Conseil départemental du Tarn-et-Garonne	5 000 €
Conseil départemental de la Lozère	3 500 €
Communes et communautés de communes (collèges 3 & 4)	39 000 €
Adhérents 5e collège (associations, OT, hébergeurs...)	3 500 €
Subventions	490 770 €
Etat - DRAC - Protocole d'accord	75 000 €
Union Européenne (Ruritage)	23 200 €
Union européenne (Impactour)	35 000 €
Union européenne (Erasmus +)	8 700 €
FNADT Massif central (animation)	38 800 €
FEDER Massif central (animation)	38 000 €
FEDER Massif central (actions VA et VP)	13 800 €
Report subv Région Occitanie (actions Massif central)	6 630 €
Région Bourgogne Franche-Comté (plan d'action V56)	7 000 €
Région Centre Val de Loire (plan d'action V56)	15 000 €
Région Nouvelle Aquitaine (plan d'action V56)	9 000 €
Convention Massif Pyrénées (Etat + collectivités / Piémont pyrénéen)	36 000 €
Report subv étude des publics	66 840 €
Report subv PG sentiers	62 200 €
Report subv PG national	48 600 €
Report subv Région Occitanie (expo Compostelle Kumano)	7 000 €
Partenariats	
Report PNR Causses du Quercy	2 220 €
Transferts de charges	31 600 €
Rbt Formation	1 600 €
Mise à disposition locaux - Ville de Toulouse	30 000 €
Rbt frais déplacement	
Produits divers de gestion	
Produits financiers	
Total des produits d'exploitation	814 370 €
CHARGES D'EXPLOITATION	
Marchandises vendues	3 000 €
Achat credencials et divers	3 000 €
Fournitures consommables	5 800 €
Electricité	3 500 €
Petit équipement	1 000 €
Fournitures administratives	1 300 €

Services extérieurs	455 470 €
Sous-traitance technique (MAD FFRando)	28 000 €
Sous-traitance administrative (saisie comptable)	2 500 €
Location de matériels	4 900 €
Location immobilière	30 050 €
Entretien et réparations immobilier	2 000 €
Entretien et réparations mobilier	1 400 €
Primes d'assurances	1 500 €
Maintenance (photocopieur)	1 000 €
Maintenance informatique (site Internet, serveur)	3 000 €
Abonnement et maintenance GeoCompostelle	12 000 €
Documentation, séminaires, formations salariés	2 000 €
Salons	3 000 €
Honoraires comptables (experts + cac)	11 000 €
Programme d'actions Voie d'Arles	14 400 €
Programme d'actions Voie du Puy	20 000 €
Programme d'actions Saint-Jacques à vélo	35 000 €
Programme d'actions Chemin du piémont pyrénéen	35 900 €
Etude des publics	69 330 €
PG sentiers	69 260 €
PG national	50 640 €
Catalogue expo Compostelle Kumano	4 500 €
Communication saison culturelle	6 000 €
Communication : dépliants itinéraires, vidéos	5 000 €
Observatoire	500 €
Frais actes et contentieux	100 €
Déplacements personnel	18 000 €
Déplacements extérieur (hors salariés) (conseil scientifique, représentations extérieures, intervenants)	4 000 €
Frais postaux	4 000 €
Frais télécommunications	1 600 €
Services bancaires	290 €
Réceptions : AG, intervenants, réunion du conseil scientifique	4 500 €
Cotisations (ABFPM, Atout France, Patrimoine Environnement...)	5 000 €
Redevance (s/location expo)	1 000 €
Charges de gestion courantes	100 €
Impôts, taxes et versements assimilés (formation continue)	4 000 €
Charges de personnel	350 000 €
Salaires bruts	244 000 €
Charges sociales	97 000 €
Indemnités et avantages divers (prime transport, ijss, mutuelle)	2 000 €
Stages	7 000 €
Amortissements	100 €
Dotations	
Autres (charges exceptionnelles)	
Total des charges d'exploitation	814 370 €

➤ Le budget prévisionnel 2022 est approuvé à l'unanimité.

6/ Restitution des résultats de l'étude des publics

Cette étude portée par l'Agence a été réalisée par le bureau d'études 4V à l'échelle de 5 régions françaises, en associant les Régions, les CRT, 12 Départements/ADT et la Fédération française de la randonnée pédestre, avec le relais de la Fédération française des associations des chemins de Compostelle. Elle a permis de mettre à jour les données concernant les profils, les motivations, les comportements des pèlerins et le degré de satisfaction.

Les premiers résultats ont été présentés en conférence de presse le 11 mai au siège d'Atout France, en présence de la Directrice Générale Caroline Leboucher et de John Palacin.

En juin, des restitutions régionales en présentiel ont été ou seront organisées en Auvergne-Rhône-Alpes (Le Puy, le 22 juin), en Bourgogne-Franche-Comté (Vézelay, le 28 juin) d'ici l'été.

D'autres restitutions régionales sont prévues à l'automne en Centre-Val-de-Loire, Nouvelle Aquitaine et Occitanie. L'Agence a également été sollicitée pour des restitutions départementales (Pyrénées-Atlantiques, Aude...).

L'étude sera également présentée lors des comités techniques des voies d'Arles et du Puy (focus itinéraires) les 4 et 5 juillet à la Salvetat-sur-Agout (34) et Saint-Alban-sur-Limagnole (48).

Chloé Moutin présente la synthèse des résultats.

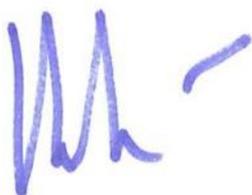
7/ Interventions des partenaires

Annie Cardinet intervient au titre de la Fédération française des chemins de Compostelle et de la Société française des Amis de Saint-Jacques pour présenter le rôle des associations jacquaires et l'implication de nombreux bénévoles dans la vie des chemins de Compostelle : information, conseil, hébergement, signalétique, animation, inventaire du patrimoine...

Philippe Mercier intervient au titre de l'Etat-Ministère de la culture pour saluer le travail réalisé dans la perspective de l'établissement du plan de gestion et rappeler le chemin parcouru depuis la dernière évaluation périodique de l'Unesco en 2013 pour doter ce bien du patrimoine mondial des outils de suivi, d'animation et de mise en valeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

John Palacin
Président



Lorant Hecquet
Secrétaire



RAPPORT DE GESTION ET COMPTES 2022

Cf. comptes annuels joints

I. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Nouveaux projets

- L'obtention du cofinancement Région Bourgogne-Franche Comté, Région Centre-Val de Loire et Région Nouvelle-Aquitaine du projet de mise en tourisme et valorisation de la véloroute V56 Saint-Jacques à vélo via Vézelay pour un montant total de 30 947 €.
- L'obtention du cofinancement Département des Hautes-Pyrénées, ADT des Pyrénées-Atlantiques, ADT de l'Aude, Département de l'Ariège, Département de la Haute-Garonne et Commissariat de Massif du projet de valorisation du chemin du Piémont Pyrénéen pour un montant total de 40 600 €.
- L'obtention du financement Ministère de la Culture et de la Communication pour la mise en valeur et la promotion touristique des chemins de Compostelle en France pour un montant total de 20 000 €.
- L'obtention du financement Préfecture de Région Occitanie pour l'atlas cartographique du bien Unesco « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » pour un montant total de 8 000 €.
- L'adhésion du Département de la Dordogne pour un montant de 8 000 €.
- L'adhésion du Département du Tarn-et-Garonne pour un montant de 5 000 €.
- L'adhésion de la Communauté d'agglomération Pays basque pour un montant de 5 000 €.

2. Projets en cours

- Les partenariats éditoriaux avec l'IGN permettent l'encaissement d'une redevance sur le produit des ventes à venir.
- Le financement pour un montant de 75 000 € par l'Etat dans le cadre du protocole d'accord se poursuit cette année encore.
- Le financement du projet européen RURITAGE pour un montant total de 102 500 € se poursuit cette année encore, jusqu'en août.
- Le financement du projet européen IMPACTOUR pour un montant total de 118 750 € se poursuit cette année encore.

- Le cofinancement des départements des Hautes-Pyrénées, de la Lozère, de la Gironde, de l'Aveyron et des Landes, des Régions Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine, des ADT de l'Hérault, de l'Aude, du Gers, des Pyrénées-Atlantiques et du Tarn-et Garonne, du CRT Occitanie, et de la FFRP pour l'action sur l'étude de fréquentation des publics sur les chemins de Compostelle pour un montant total de 85 500 €, obtenu en 2020, court toujours jusqu'en juin 2022.
- Le cofinancement de la Préfecture de région Occitanie, de la Région Occitanie et des DREAL Occitanie et Nouvelle-Aquitaine pour l'action sur l'élaboration du plan de gestion des sentiers inscrits sur la Liste du patrimoine mondial au titre des « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » pour un montant total de 166 000 €, obtenu en 2020, court toujours jusqu'en mars 2022.
- Le financement du projet européen COMPOSTEVA pour un montant total de 10 600 € court toujours jusqu'en novembre 2022.
- Le cofinancement FEDER Massif central, FNADT et Conseil Régional Occitanie du programme Voie d'Arles-GR®653 pour un montant total de 84 299 € court toujours en 2022.
- Le cofinancement FEDER Massif central, FNADT, Conseil Régional Occitanie et PNR Causses du Quercy du programme Voie du Puy-GR®65 pour un montant total de 92 424 € court toujours en 2022.
- Le financement Région Occitanie du projet d'exposition Regards croisés pour un montant total de 8 000 € court toujours en 2022.
- Le cofinancement DREAL, Région, DRAC et Préfecture Occitanie pour l'action sur le plan de gestion national du bien Unesco « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » pour un montant total de 81 000 € court toujours jusqu'en décembre 2022.

II. PRÉSENTATION DES COMPTES

1. Méthodologie

Nous avons confié la mission de présentation des comptes de notre Association à Frantz MIRAL, Expert-Comptable, qui a établi les comptes au 31 décembre 2022. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 12/05/2023 dans la version qui vous est présentée, faisant ressortir un résultat déficitaire de 13 053 €.

Ces comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivant du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation.

2. Permanence des méthodes

Le règlement ANC 2018-06 a été pris en compte pour l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2022.

a. Rapport financier (en annexe)

b. Bilan

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 est un déficit s'élevant à 13 053 €. Le total du bilan sur l'exercice 2022 s'élève à 569 423 €.

Il est constitué à hauteur 13 010 € d'actifs immobilisés et pour 556 413 € d'actif circulant.

Les fonds associatifs représentent 312 774 €, les fonds dédiés s'élèvent à 166 160 € et les dettes s'élèvent à 90 489 €.

c. Compte de résultat

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les produits d'exploitation s'élèvent à 840 327 € contre 1 057 329 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 217 002 € (-20,5%).

Les charges d'exploitation de l'exercice 2022 se sont élevées à 852 854 € contre 1 040 027 € au titre de l'exercice précédent soit une variation de - 187 173 € (- 18%).

	2022	2021	VARIATION	
			VALEUR	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
COTISATIONS	131 730	112 260	19 470	17,3%
VENTES DE BIENS	37 572	22 848	14 724	64,4%
VENTES DE SERVICES	10 800	16 735	- 5 935	-35,5%
SUBVENTIONS	329 656	505 980	- 176 324	-34,8%
TRANSFERTS DE CHARGES	15 683	11 750	3 933	33,5%
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	314 852	387 726	-72 874	-18,8%
AUTRES PRODUITS	35	31	4	12,9%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	840 327	1 057 329	-217 002	-20,5%
CHARGES D'EXPLOITATION				
MARCHANDISES CONSOMMEES	2429	2 538	-109	-4,3%
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	424 523	299 019	125 504	42%
IMPOTS TAXES	6 678	5 770	908	15,7%
PERSONNEL	352 571	315 292	37 279	11,8%
DAP	825	467	358	76,7%
REPORT EN FDS DEDIES	65 125	415 887	-350 762	-84,3%
AUTRES CHARGES	704	1 054	-350	-33,2%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	852 854	1 040 027	-187 173	-18%

Les charges de personnel augmentent de 37 279 €. Cette augmentation est liée à l'augmentation de 3 des salariés et à l'augmentation de la taxe sur les salaires.

Le résultat d'exploitation ressort à -12 527 € au 31 décembre 2022 contre 17 302 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier positif au 31 décembre 2022 de 79 €, le résultat courant avant impôts de l'exercice 2022 ressort donc à -12 448€ contre 17 472 € au 31 décembre 2021.

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2022 présente un déficit de -13 053 € contre un bénéfice de 17 472 € au titre de l'exercice précédent, soit une baisse du résultat de -4 419 €.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver ces comptes (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et d'affecter le résultat déficitaire de -13 053 € en totalité en fonds associatifs.

Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'association (hors subvention d'investissement) seraient de 312 774 €.

Pour information : au regard du décret n°2009-540 du 14 mai 2009, les associations ayant reçu annuellement, d'une autorité administrative ou d'un établissement public à caractère industriel et commercial, une ou plusieurs subventions d'un montant excédant 153 000 € ont l'obligation d'assurer la publicité de leurs comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des journaux officiels à compter du 1er janvier 2006. Pour cela, elles doivent transmettre de façon dématérialisée leurs comptes dans un délai de trois mois à compter de leur approbation par l'organe délibérant statutaire (et pour les comptes ouverts en 2006 et 2007 dans un délai de 3 mois à compter de la publication du décret).

Par conséquent, par respect à cette obligation, l'association s'acquittera de cette publication après l'approbation des comptes 2022 par l'Assemblée Générale.

III - PERSPECTIVES 2023

Des discussions sont en cours avec plusieurs collectivités départementales et régionales afin d'envisager de nouvelles adhésions. L'Agence cherche également à diversifier ses ressources financières (Europe, mécénat, prestations).

IV – EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

Agence française des chemins de Compostelle

4 rue Clémence Isaure

31000 Toulouse

Tél. : 05 62 27 00 05

accueil@chemins-compostelle.com

www.chemins-compostelle.com